

# PROGRAMME DE FORMATION

## AIPR (opérateur, encadrant, concepteur)

**1- Objectif de la formation :**

L'objectif de cette formation est de connaître la réglementation et l'approche des réseaux en sécurité.

**5- Nom du responsable encadrant la formation :**

Martin Rodolphe

**2- Prérequis – public visé :**

Être âgé de 18 ans minimum.  
Maîtriser le français et les bases mathématique.  
En cas de personne(s) en situation de handicap, UNICREO analyse les besoins pour adapter la formation.

**6- Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques avec des supports numériques
- Livret remis en cours de formation
- Etude de cas
- Mises en situation
- Méthode participative
- Test réalisé sur une plateforme gouvernementale

**3- Contenu :**

1. : Statistiques et réglementation
2. : Prévention des risques
3. : Les droits, obligations et responsabilités
4. : Les différents intervenants
5. : Les risques liés aux réseaux
6. : Les identifications des réseaux
7. : Les travaux à proximité des réseaux
8. : Que faire en cas d'endommagement
9. : Les travaux sans tranchée
10. : Les travaux urgents

**7- Dates de la formation :**

Le délai de réalisation de la formation est de 2 mois.  
Un calendrier sera établi avec l'entreprise.

**8- DUREE :**

Formation de : 1 jours, soit 7 heures

**9- Lieu de la formation :**

Chez le client ou sur un site convenu.

**10- Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :**

Feuille d'émargement  
Attestation de réussite

**4- Profil des intervenants :**

Martin Rodolphe, formateur CACES, AIPR  
20 ans d'expérience en conduite d'engins.